

L'IA au service des collectivités

Programme de formation

Objectifs :

- Comprendre les fondamentaux de l'Intelligence Artificielle et identifier ses différents types.
- Distinguer les modèles de langage (LLM) des agents IA pour anticiper les évolutions de l'automatisation.
- Identifier et prévenir les risques liés à la cybersécurité, à la confidentialité et à la souveraineté des données.
- Maîtriser les techniques de rédaction de prompts pour optimiser les résultats opérationnels.
- Explorer les opportunités d'automatisation des tâches administratives pour gagner en productivité.

Durée : 1 journée (soit 7 heures) – 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Public : Elus locaux (Maires et adjoints) souhaitant intégrer l'IA dans leur vision stratégique et politique. Personnel de mairie (Cadres territoriaux, secrétaires de mairie et agents administratifs) désirant automatiser leurs tâches et booster leur productivité. Toute personne souhaitant utiliser l'Intelligence Artificielle de manière sécurisée et conforme dans un cadre professionnel public

Prérequis : Une familiarité avec les outils informatiques de base est recommandée (navigation web, traitement de texte) afin de faciliter la prise en main des outils d'IA lors des ateliers pratiques

Moyens et outils pédagogiques : Vidéoprojecteur, Paperboard ou tableau blanc, Quizz, Jeux de rôles, Exercices pratiques

Pour les exercices, nous avons sélectionné des IA avec accès gratuit ou versions d'évaluation. Vous pourrez ainsi explorer les différentes plateformes sans engagement. (Note : Si vous souhaitez approfondir vos tests, la souscription à un abonnement peut être nécessaire.). **Formation nécessitant que chaque participant soit équipé d'un ordinateur portable (avec chargeur) et d'un accès internet.**

Nombre de formateurs : 1

Lieu et date : en présentiel ou en vidéoconférence – dates à définir

Coût : 420 € HT (soit 504 € TTC) par participant – 5 participants minimum – **Offre valable 15 jours après émission**

A l'issue de la formation chaque participant recevra un certificat de réalisation, un livret de formation, un questionnaire de satisfaction et un questionnaire de validation des acquis

AJ Consulting s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à contacter notre référent handicap pour discuter de vos besoins spécifiques.

AJ Consulting

Conseil – Audit – Formation

27 rue Jean Jaurès – 29120 Pont l'Abbé

Tél : 02 22 94 12 21

SIRET : 511 588 295 00028 – APE 6202A – NDA 53 29 10088 29 – TVA FR 515 511 588 295

Déroulé de la formation

Module 1 : Acculturation, risques et cadre légal (3h30)

- **Introduction et Panorama de l'IA**
 - Définition, découverte des concepts clés et démystification (ce que l'IA est et n'est pas)
 - Comprendre la différence entre les LLMs (ChatGPT, Gemini...) et la nouvelle approche des Agents IA (OpenClaw, Perplexity...)
- **Au-delà du potentiel : limites, risques et impact**
 - Confidentialité des données, souveraineté et secret administratif
 - Risques de cybersécurité
 - Le danger de non-maîtrise du code et de l'IA intégrée par défaut chez les éditeurs
- **Cadre juridique et éthique pour les Collectivités**
 - Cadre juridique : RGPD, IA Act, NIS 2
 - Rôle de la CNIL et de l'ANSSI, jurisprudence et collecte des données personnelles
 - Enjeux éthiques et sociétaux : souveraineté européenne face au modèle américain

Module 2 : Pratique, productivité et ateliers (3h30)

- **Apprendre à utiliser l'IA : maîtriser le Prompt (comment parler à une IA)**
 - Définition et principes fondamentaux
 - Techniques de Prompt
 - Contrôler la qualité, éviter les biais et les hallucinations (réponses inventées ou erronées)
- **Automatisation des tâches avec l'IA**
 - Introduction aux agents et aux workflows
 - Créer une automatisation
 - Génération augmentée par récupération (RAG)
 - L'IA agentique